

Contopp - Aerocrete SFS 3

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 33.104.100

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Contopp - Aerocrete SFS 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	KNOPP GmbH	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Straße 1	
Lieu:	D-97337 DETTELBACH	
Boîte postale:	1180	
	D-97337 DETTELBACH	
Téléphone:	+49(0)932491990	Téléfax: +49(0)9324919966
e-mail:	info@knopp-chemie.com	
Interlocuteur:	Wolfgang Schnabel	
Internet:	www.knopp-chemie.com	

Information supplémentaire

N° de l'article (utilisateur) 03.500.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement:	Attention
Pictogrammes:	GHS07

**Mentions de danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Contopp - Aerocrete SFS 3

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 33.104.100

Page 2 de 7

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Composition/Informations sur les composants

Mélange de résines solubles dans l'eau et les savons d'acides gras.

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
203-905-0	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène glycol; butyl cellosolve	15 - < 20 %
111-76-2	20/21/22-36/38	
603-014-00-0	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H332 H312 H302 H315 H319	
500-234-8	Sodium Laureth Sulfate	5 - < 10 %
68891-38-3		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H412	
01-2119488639-16		
931-341-1	C12-18 Alkyldiméthylaminoxid	1 - < 5 %
68955-55-5		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H315 H318 H400 H410	
01-2119489396-21		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Contopp - Aerocrete SFS 3

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 33.104.100

Page 3 de 7

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatibilités de stockage:
Matières à éviter: Base.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Classe de stockage:

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME (8 h)	
		50	246		VLE (15 min)	

Contopp - Aerocrete SFS 3

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 33.104.100

Page 4 de 7

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
111-76-2	2-Butoxyéthanol	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse)/(g créatinine)	100 mg/g	Urine	en fin de poste de travail

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée:
Lunettes de protection hermétiques. Masque de protection du visage.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée:
Combinaison. Bottes.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Mesures organisationnelles de prévention des expositions
Respecter la date de péremption.

Mesures techniques pour éviter l'exposition
cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: bleu
Odeur: comme: Savon.

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 9 ± 1

Modification d'état

Point de fusion: 0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C
Point de ramollissement: Aucune donnée disponible
Point d'éclair: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible
gaz: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Contopp - Aerocrete SFS 3

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 33.104.100

Page 5 de 7

Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	1,02 ± 0,02 g/cm ³ ISO 758
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement miscible
Coefficient de partage:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement: (à 23 °C)	10 -14 4 DIN 53211

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

10.4. Conditions à éviter

Matières à éviter:
Alcalis (bases), concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu Produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: 4100 mg/kg espèce: Rat
Toxicité aiguë, dermique DL50: > 2000 mg/kg espèce: Rat.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène glycol; butyl cellosolve				
	orale	DL50	470 mg/kg	Rat	
	cutanée	ATE	1100 mg/kg		
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
68891-38-3	Sodium Laureth Sulfate				
	orale	DL50	7400 mg/kg	Rat	OCDE 401
68955-55-5	C12-18 Alkyldimethylaminoxid				
	orale	DL50	846 mg/kg	Rat	OCDE 401
	cutanée	DL50	>2000 mg/kg	Rat	OCDE 402

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : non irritant.
Effet irritant sur l'oeil: Irritant.

Contopp - Aerocrete SFS 3

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 33.104.100

Page 6 de 7

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Information supplémentaire

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité aquatique

EC50: 7,2 mg/l

Temps d'exposition: 48 h

espèce: Daphnia magna

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	h	Espèce	Source
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène glycol; butyl cellosolve					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1490 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	
68955-55-5	C12-18 Alkyldiméthylaminoxid					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,8 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE 202

12.2. Persistance et dégradabilité

100 %

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène glycol; butyl cellosolve	0,81 (25°C)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Contopp - Aerocrete SFS 3

Date d'impression: 10.12.2020

Code du produit: 33.104.100

Page 7 de 7

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- | | |
|----|-------------------------------------|
| 38 | Irritant pour la peau. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- | | |
|------|---|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)